



## PIEBÎEM

Préserver l'Identité Environnementale  
de la Bretagne Sud et des Îles contre l'Eolien en Mer

---

### Avis de l'association PIEBÎEM sur le projet de raccordement de Centre-Manche 1

*Le 14 octobre 2025*

---

PIEBÎEM ((Préserver l'Identité Environnementale de la Bretagne sud et des Îles contre l'Eolien en Mer)) s'oppose au projet de raccordement de Centre-Manche 1 et 2 en raison de la fragilité financière du projet, liée aux conditions d'attribution, en raison du contexte économique et de production électrique surabondante défavorable à l'éolien en mer, de la réalité des coûts complets de l'éolien en mer qui rendent son équation économique intenable et des fortes oppositions persistantes (notamment conflit d'intérêt avec la pêche). PIEBÎEM demande un moratoire immédiat sur tous les projets éoliens en mer non débutés, en particulier sur Centre Manche 1 et 2, et leur raccordement

**Anticipation des raccordements et risques de coûts échoués.** PIEBÎEM souhaite reprendre les avertissements récents de la CRE sur l'anticipation des raccordements : Dans son rapport sur le projet de SDDR, la CRE s'interroge sur les stratégies très anticipatrices de RTE sur l'éolien en mer et insiste sur le risque de coûts échoués. « Cette stratégie s'accompagne cependant d'engagements précoces pour RTE et donc d'un risque de coûts échoués importants pour RTE en cas d'abandon des projets ou des choix de localisation » ; « Les conditions de marché peuvent justifier une anticipation des commandes mais la stratégie doit tenir compte des risques de coûts échoués » et souligne même, ce qui laisse transparaître une certaine inquiétude : « l'importance de bien dimensionner les garanties bancaires demandées aux lauréats dans les appels d'offres de soutien, et d'identifier rapidement les éventuelles situations d'abandon de projets ». Par ailleurs, les récents échecs des appels d'offre en mer au Royaume-Uni, en Allemagne et au Danemark, la réduction des objectifs éolien en mer des Pays-Bas et, en France même, l'échec de l'appel d'offre d'Oléron et la compétition réduite à deux consortium dont l'un a explosé avant même l'annonce de sa sélection pour Centre- Manche 2 témoignent d'un intérêt très amoindri pour l'éolien en mer, dans un contexte de demande électrique étale et de surproductions non pilotables.

Par ailleurs, PIEBÎEM rappelle que les objectifs éoliens en mer ont été fixés sur la base d'un scénario de forte augmentation de la demande électrique, dont on sait aujourd'hui qu'il est complètement obsolète (on observe une atonie, voire même une contraction de la demande électrique, prévue pour s'étenne jusqu'à 2035) et dans le contexte d'une PPE2 qui prévoyait la fermeture de 14 réacteurs nucléaires (dont deux, à Fessenheim, ont été effectivement arrêtés) alors qu'aujourd'hui, il semble que l'on se

dirige plutôt vers la construction de 14 réacteurs, ce qui ne devrait pas être sans effets sur le programme éolien en mer.

**Coûts des raccordements et dérives associées .** PIEBÎEM s'inquiète du coût des raccordements de l'éolien en mer. Selon la CRE, « les dépenses d'investissement prévues par RTE sur la période 2025-2039 pour le raccordement de parcs éoliens en mer s'élèvent à **37 Md€ pour les actifs mis en service sur cette période, auxquelles s'ajoutent 10 Md€** pour les raccordements qui seront mis en service à partir de 2040. Le raccordement de parcs éoliens en mer représente **donc environ 45 % de l'enveloppe de 105 Md€ prévue par RTE sur la période 2025-2039.** » A cela, il faut ajouter les aménagements nécessaires du réseau terrestre pour « accueillir » l'éolien en mer. Aucun coût précis n'a été mentionné.

Concernant spécifiquement Centre-Manche 1, le coût est passé est passé en trois ans de de 1,4 à 2,7 milliards d'euros, ce qui jette quelques doutes sur l'exactitude des coûts annoncés par RTE. La vérité des coûts devrait inciter à retarder voire remettre en cause les décisions d'investissements.

**Centre Manche-1 et 2 : un projet qui suscite toujours de fortes oppositions.** PIEBÎEM rappelle que ce projet Centre Manche a toujours et suscite encore de très fortes oppositions liées à un phénomène de saturation. Comme le rappelait la CNDP en titre de son *Compte rendu du débat public En Mer, en Normandie, de nouvelles éoliennes*) : « **la mer n'est pas vide et contrairement à l'apparence, elle n'est pas libre** ». Elle mentionnait « un contexte régional alourdi par le passé récent qui s'est traduit par la décision de construire trois parcs éoliens à Courseulles-sur-Mer, Fécamp et Dieppe-Le Tréport, chacun d'une puissance de 450 à 500 mégawatts... situés à faible distance des côtes dans les limites de la mer territoriale (12 miles nautiques soit 22 km) », un contexte auquel « s'ajoute lourdement les conséquences redoutées du Brexit sur la pêche. ». La CNDP mentionnait spécifiquement « le « rasle-bol » des pêcheurs qui conservent un goût amer des suites du débat sur le parc Dieppe-Le Tréport » : On a accepté Courseulles-sur-Mer avec la certitude qu'il n'y aurait pas d'autres parcs... François Hollande, en 2013, quand il y a déjà eu le premier appel d'offres pour le parc hydrolien à Barfleur s'est engagé à ce qu'il n'y ait rien à Barfleur. Comité régional des pêches de Normandie »

**Centre-Manche1 et 2 : des conditions d'attribution qui jettent le doute sur la viabilité des projets.** Centre Manche 1 a été attribué à EDF Renouv / Mapple Tower à 44,9 eur/MW.h- moins cher que l'éolien terrestre. La CRE s'est inquiétée : « les prix bas sont une bonne nouvelle pour les finances publiques , sous réserve que cela soit soutenable pour les porteurs de projets... On souhaite en effet augmenter les points de robustesse des offres, car on a constaté que plusieurs offres étaient risquées, pour des raisons différentes, techniques ou de montage financier." *La Tribune (EDF écrase le marché, les concurrents dénoncent des prix cassés, 27 mars 2023)* s'est fait l'écho de vives protestations : « Avec des prix aussi bas, dans le meilleur des cas, si le projet est faisable, c'est en étranglant la supply chain qui rencontre déjà d'énormes difficultés » ; « Nous sommes pourtant un acteur compétitif, avec des appels d'offres remportés dans plusieurs régions du monde" dit un énergéticien dont le portefeuille de projets est particulièrement conséquent... Ces 45 euros le mégawattheure envoient un signal prix difficilement viable » ; « EDF va devenir 100 % étatique et peut certainement avoir un raisonnement qu'on ne peut pas avoir. Peut-être qu'ils envisagent aussi de renégocier le prix ultérieurement ». Une manière de dire qu'EDF a servi de vache à lait pour répondre à une commande en fait politique ? Le problème est que le temps de l'abondance étatique est bien terminé...

L'attribution de Centre- Manche 2 (66 €/ MWh) a été tout aussi problématique : un consortium annoncé en catimini par le gouvernement et qui éclate avant même la confirmation officielle (RWE abandonne le projet et laisse Total seul) ; un candidat désigné par le ministre qui n'était pas celui classé premier par la CRE ; un manque d'offre criant ( 2 offres finales sur 7 candidats au dialogue concurrentiel) qui remet

en cause la réalité même de l'appel d'offre, des prix plafonds trop bas qui ne prennent pas en compte la réalité de l'augmentation des coûts et limitent les offres, un manque de solidité du critère solidité financière et des analyses de rentabilité, encore dénoncés par la CRE...

*Fragilité financière des projets Centre Manche 1 et 2 avec des conditions d'attributions très discutables, remise en cause de l'éolien en mer en raison de la réalité de ses coûts complets, un contexte de surproduction ( « prix négatifs ») qui rend l'équation économique intenable ( les arrêts pour modulation sont compensés, et chèrement ), une demande électrique atone, des fortes oppositions persistantes etc. entraînent de forts risques de coûts échoués pour le raccordement de Centre- Manche 1 et 2 jusqu'à la décision finale d'investissement : pour toutes ces raisons, PIEBÎEM s'oppose à ce projet de raccordement.*

*( NB . « Selon le journal Les Échos, qui cite une source proche du dossier, un abandon du projet « Centre Manche 1 » « n'est pas envisagé, mais dans les conditions actuelles, prendre une décision finale d'investissement n'est pas possible » Sic ! [lien](#)*

## **PIEBÎEM**

Préserver l'Identité Environnementale de la Bretagne sud et des Îles contre l'Eolien en Mer

Rappelle son opposition à un programme insensé d'éolien en mer climatiquement nul voire négatif, électriquement inepte car dangereux pour la sécurité d'alimentation électrique, au coût de production exorbitant et économiquement non soutenables, néfaste pour l'économie locale, ravageur pour nos paysages littoraux et leur riche biodiversité

Contacts : [piebiem.contact@gmail.com](mailto:piebiem.contact@gmail.com)

<https://piebiem.webnode.fr>

<https://www.facebook.com/groups/pebiem>

Siret : [924 059 678 00012](https://www.entreprises.gouv.fr/siret/92405967800012) ; RNA: [W563011048](https://www.entreprises.gouv.fr/rna/W563011048)